

Glob'alim ou locavore ?



© photographies : Draaf Occitanie

À l'heure où tous les peuples du Monde n'ont jamais été autant connectés les uns aux autres, où le tour du Monde peut être fait en quelques jours, nous assistons dans le même temps à des mouvements contradictoires. En effet, nous observons d'une part la réduction des territoires de décisions avec la réaffirmation de la souveraineté Américaine, le Brexit, etc, d'autre part la volonté de réduire le vivre ensemble à des communautés plus petites avec la revendication d'autonomie voire

d'indépendance des Catalans, des Écossais, des Corses, etc. Même l'Union européenne lance des ballons d'essai pour envisager une plus grande subsidiarité des États dans l'application et le financement de ses politiques publiques. Ainsi, que ce soit par souci de sécurité alimentaire en quantité comme en qualité ou par souci de maintien d'une économie agricole locale, de nombreux territoires se posent la question d'un renforcement de la souveraineté et de l'au-

tonomie alimentaire de leur population.

Pour autant, les ressources agraires et les consommateurs ne sont pas toujours présents de manière équilibrée, sur chaque territoire. Les flux des hommes et/ou des denrées sont et resteront nécessaires pour permettre un partage équitable de ces ressources.

Les états généraux de l'alimentation ont pour objectif de résoudre l'équation du développement des filières agroalimentaires françaises, y compris à l'export, en accroissant l'emploi et la richesse locale tout en préservant les ressources naturelles en quantité et en qualité.

En Occitanie, les ressources naturelles en sols agricoles permettraient potentiellement de couvrir très largement les besoins nutritionnels de ses 6 millions d'habitants et même davantage¹.

Une partie de ces ressources est d'ores et déjà consacrée à des cultures d'exportation et la santé de

En Occitanie, les ressources naturelles en sols agricoles permettraient potentiellement de couvrir très largement les besoins nutritionnels de ses 6 millions d'habitants et même davantage

certaines filières est directement concernée par cette commercialisation hors région (grandes cultures, viticulture, broustards...).

Avec près de 5 000 entreprises, le tissu agroalimentaire occupe une place déterminante dans l'économie de la région. Ces entreprises génèrent un chiffre d'affaires de près de 15 milliards d'euros, dont plus du quart est réalisé à l'exportation.

En synergie avec les plans nationaux de filières, des chantiers régionaux seront ouverts pour élaborer des solutions innovantes. Ces solutions permettraient à la fois d'améliorer la richesse produite sur les territoires ainsi que la répartition de la valeur créée entre les différents acteurs, aussi bien dans la production d'aliments destinés à la consommation locale que celle destinée à l'autre bout du Monde

Vincent Darmuzey - Sriset

Objectif « 30 000 »

collectifs d'exploitations dits « groupes 30 000 » sont accompagnés dans leur transition vers des systèmes agro-écologiques à faible dépendance en produits phytosanitaires.

30 000

L'un des défis majeurs du plan Ecophyto II est de diffuser auprès du plus grand nombre d'agriculteurs les techniques et systèmes économes et performants éprouvés.

24 projets de « groupes 30 000 » sont soutenus en Occitanie en 2017 suite à un appel à projets lancé par la DRAAF et la DREAL.

Une récolte historiquement faible

La production mondiale de vin serait historiquement faible en 2017, en raison de mauvaises conditions climatiques, notamment en Europe. Elle est estimée à 246,7 Mhl, en recul de 8,2 % par rapport à 2016.

Des événements météorologiques exceptionnels, allant du gel à la sécheresse, ont fortement impacté la production de vin en 2017 dans les principaux pays de l'Union européenne (UE). Par rapport à 2016, les niveaux de production sont historiquement bas en Italie (-21%), en France (-19 %) et en Espagne (-18 %). Toutefois selon les dernières estimations de l'OIV, la France maintiendrait sa deuxième place de producteur dans

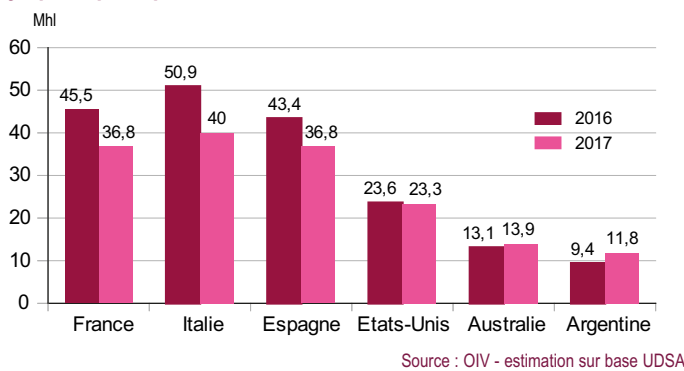
le trio mondial, derrière l'Italie, mais devant l'Espagne. Cependant, en dehors de l'UE, dans les principaux pays producteurs, le niveau de production vinifiée en 2017 est assez stable, voire en augmentation. Les Etats-Unis (quatrième producteur de vin mondial) connaissent un niveau de production élevé avec 23,3 Mhl. Les productions de vin de l'Amérique du Sud s'inscriraient plutôt en hausse par rapport à 2016, année

marquée par de fortes précipitations. La production australienne est en hausse pour la troisième année. En 2017, la production atteint 13,9 Mhl en augmentation de 6 % par rapport à 2016.

En Occitanie, comme dans la plupart des bassins viticoles la récolte 2017 est également en baisse pour ses deux bassins de production : le Languedoc-Roussillon et le Sud-Ouest

Pauline Buffard et Carine Fonters - Sriset,
Jean Courty - Srfam

Production de vin mondiale estimée en 2017 Pays principaux producteurs



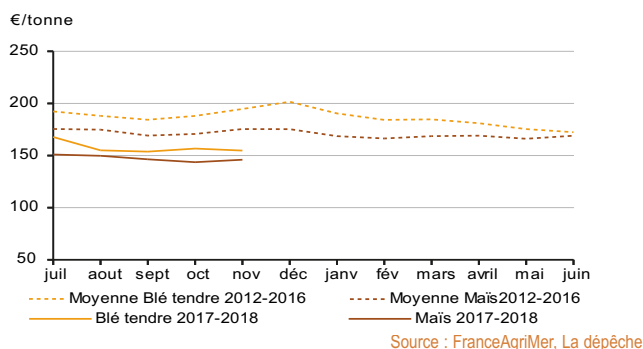
EN SAVOIR + sur la production française et la commercialisation de vins

CÉRÉALES

Volume et qualité au rendez-vous mais un marché difficile

La récolte française de céréales en 2017 est l'une des meilleures des dernières années au niveau mondial, national et régional. La qualité aussi est au rendez-vous. La campagne de commercialisation des blés démarre sur un marché difficile en raison notamment de l'abondance des stocks mondiaux. La meunerie et la transformation d'aliments du bétail sont des débouchés majeurs de la production française. Dans ces secteurs, la région Occitanie dispose d'atouts.

Cotations pour blé tendre et maïs en retrait par rapport à leur moyenne quinquennale



Un marché des céréales peu évolutif

L'offre abondante de céréales sur le marché mondial continue à peser sur les prix. En blé tendre, les principales origines (États-Unis, Russie, Union Européenne) se situent dans une fourchette très étroite de prix à l'export (190 \$/t, soit 160 €/t environ en juillet 2017). Les prix du maïs sont également sous pression à l'approche de la mise sur le marché des nouvelles récoltes.

La meunerie, poids lourd de la transformation française de blé tendre

En 2016, la meunerie regroupait 416 moulins et

employait 6 700 personnes. Elle a utilisé 5,32 millions de tonnes de blé, soit 20 % de la production de cette campagne, et a produit 4,12 millions de tonnes de farine, selon l'association nationale de la meunerie française (ANMF).

En Occitanie, ce secteur très concurrentiel est essentiel à la filière céréalière. Il utilise près de 350 000 tonnes de blé tendre chaque année. La région compte un nombre important d'entreprises : une soixantaine de moulins, dont 7 écrasent plus de 10 000 tonnes de blé. Une quinzaine de moulins de petite taille ont une activité de production de farines sous label « bio »

Delphine Boudes – Srfam
Christian Fabrègue - Sriset

Une filière en structuration

Avec près de 2 800 ha et plus de 25 espèces de plantes différentes, la filière des plantes à parfum aromatiques et médicinales (PPAM) en Occitanie ne cesse de se développer, notamment au travers de l'agriculture biologique qui représente 42 % de la superficie régionale en 2016. Cette filière à haute valeur ajoutée est complexe car diverse à tous points de vue.

À la recherche d'une production locale et de haute qualité

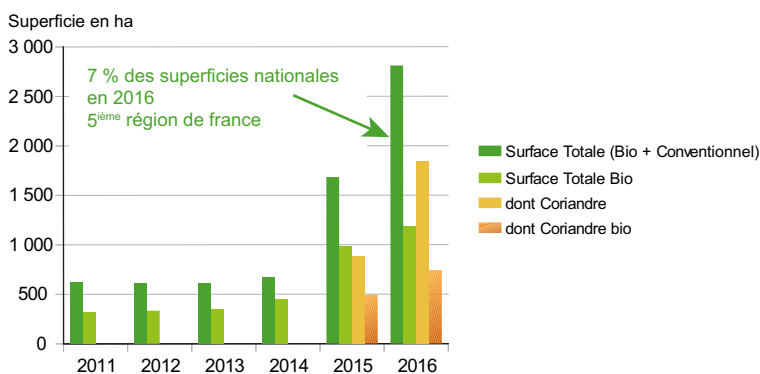
La production repose sur une profession hétérogène : de l'exploitant spécialisé à l'atelier

complémentaire, du petit producteur issu du milieu urbain ou péri-urbain au cueilleur. Les destinations commerciales très variées correspondent à des attentes sociétales en plein essor. Les produits secs sont écoulés en vente directe ou dans des enseignes agriculture biologique. Les hydrolats ou huiles essentielles issus de la distillation sont vendus aux laboratoires ou entreprises d'aromathérapie, de cosmétique, de parfumerie, de compléments alimentaire. Les entreprises régionales sont très demandeuses de matière première locale et de haute qualité. On en recense 26, fin 2016.

Forte de cette dynamique, la filière se structure par le renforcement d'une animation de proximité et l'adaptation des conduites culturelles aux stratégies commerciales et la recherche d'engagements contractuels entre producteurs et entreprises. Elle profitera de la nouvelle gouvernance Interbio Occitanie opérationnelle à compter de 2018 qui fédérera les 6 réseaux locaux déjà existants

Nathalie Gallon Srfam
Samia Breiller-Tardy - Sriset

Évolution des surfaces PPAM en Occitanie entre 2011 et 2016



Source : SAA, Agence Bio, PAC

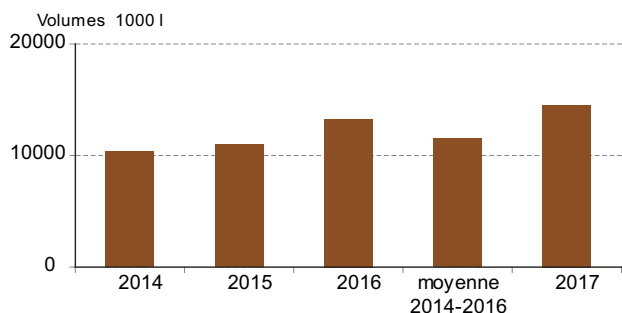
EN SAVOIR + sur les perspectives de développement de la filière

LAIT

Baisse de la production de lait de brebis en 2017

La production du lait de brebis diminue dans le rayon de Roquefort malgré la stabilité des effectifs. A contrario celle du massif pyrénéen progresse. La diversification des débouchés se poursuit pour répondre à l'évolution de la consommation. La production du lait de brebis certifié AB se développe.

Livraisons de lait de brebis bio des producteurs d'Occitanie (sur 11 mois de collecte)



Source : Enquête EML Estim - FranceAgriMer - SSP

Des livraisons en baisse au niveau du bassin laitier comme au niveau national

Après la hausse des volumes de 3% enregistré lors de la campagne 2015-2016, la collecte laitière baisserait pour la campagne 2016-2017 de 3% au niveau du bassin laitier Sud-Ouest (BLSO) comme au niveau national. En cumul sur les 10 premiers mois 2017, la baisse atteindrait 4,5% sur le rayon de Roquefort alors qu'elle augmenterait sur le bassin des Pyrénées-Atlantiques de 3,3% soit + 2 millions de litres. Cette forte réduction des volumes semble étroitement liée à la baisse du nombre de producteurs : 110 entre 2016 et 2017. Le nombre d'exploitations pour la ré-

gion passe sous la barre des 1 400 exploitations.

mais la production de lait de brebis certifié AB se développe

La production du lait de brebis certifié en AB se développe en Occitanie, portée par une forte demande des industriels de la filière de Roquefort et en dehors. En 2017, les volumes collectés en Occitanie atteignent 37 millions de litres sur les 10 premiers mois de collecte soit 2,9 fois plus que sur la même période 2016. Cette forte progression correspond à la production de 27 nouvelles exploitations bio entre 2016 et 2017 soit autant que sur la période 2014-2016

Jean-Michel Malicki - Srfam
Christian Fabrègue - Sriset

EN SAVOIR + sur l'évolution de la fabrication de fromage de brebis et de la consommation

Les projets alimentaires de territoire, une dynamique bien ancrée en Occitanie

Inscrits dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 (Art 39), les projets alimentaires territoriaux (PAT) ont l'ambition de fédérer les différents acteurs d'un territoire autour de la question de l'alimentation. Ils visent à mieux articuler le "bien produire" et le "bien manger". Il ne s'agit pas d'actions sectorielles isolées mais bien d'un programme d'action multi-partenarial et multi-sectoriel, à l'initiative des acteurs locaux, et répondant à leurs besoins et attentes. Le ministère en charge de l'agriculture a lancé en mars 2017 le dispositif de reconnaissance des PAT. L'objectif de cette labellisation est d'identifier et de valoriser les projets existants ainsi que de favoriser l'émergence de nouveaux PAT.

Les PAT contribuent ainsi à la prise en compte de plusieurs dimensions :

- sociales (éducation alimentaire, création de liens, don alimentaire, valorisation du patrimoine ...),
- environnementales (consommation de produits locaux et de qualité, valorisation de la production biologique, lutte contre le gaspillage...),
- économiques (structuration et consolidation des filières, rapprochement offre-demande, maintien de la valeur ajoutée dans le territoire, contribution à l'installation d'agriculteurs et préservation des espaces agricoles...).

L'Occitanie est une région très dynamique dans ce domaine. Près d'une trentaine de structures (soit de une à trois initiatives pour chaque département) s'inscrivant dans cette démarche se sont rapprochées de la DRAAF, qui les accompagne en mobilisant des moyens humains, de l'ingénierie, du conseil et des leviers financiers.

Six candidatures sont en cours d'instruction et trois PAT ont à ce jour obtenu la reconnaissance du ministère de l'agriculture en Occitanie :

- ✓ le projet "Élaboration et mise en œuvre d'une politique alimentaire territoriale" porté par Montpellier Méditerranée Métropole dans l'Hérault ;
- ✓ le projet "Projet alimentaire territorial du Pays de Lourdes : valoriser et structurer les savoirs faire et le faire savoir" porté par la Communauté de communes du Tarbes Lourdes Pyrénées dans les Hautes-Pyrénées ;
- ✓ le projet "Mettre la main à la pasta (mettre la main à la pâte) dans le cadre du "Projet Alimentaire de Territoire du Pays Midi-Quercy" porté par le PETR du Midi-Quercy dans le Tarn-et-Garonne

Claire Deram - Sral

EN SAVOIR + sur les PAT en Occitanie



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt - DRAAF SRISET
Cité administrative bâtiment E
Boulevard Armand Duportal
31074 Toulouse cedex

donnees-agreste.draaf-midi-pyrenees
@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : PASCAL AUGIER
Directeur de la publication : VINCENT DARMUZEY
Rédacteur en chef : CHRISTIAN FABREGUE
Composition : BARBARA DELTOUR

Dépôt légal : à parution
ISSN : 2494 - 5382

www.agreste.agriculture.gouv.fr
www.draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr